Cinquante troisième année. - N° 202 A Vendredi 18 octobre 2019

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 386

69 – RHÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE VILLEFRANCHE-TARARE

Ventes et cessions

414 921 015 RCS Villefranche-Tarare.
ASTER.
Forme : Société à Responsabilité Limitée.
Capital : 224224.00 EUR.
Adresse : Lieu-dit Le Charmoyet, 69620 Le Breuil.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale Société absorbante : ASTER Forme : SARL Adresse du siège : Lieudit Le Charmoyet - 69620 LE BREUIL Capital : 224.224 € Numéro unique d'identification : 414 921 015 Lieu d'immatriculation : RCS VILLEFRANCHE-TARARE Société absorbée : ARCHITRAVE Forme : SARL Adresse du siège : Lieudit Le Charmoyet - 69620 LE BREUIL Capital : 100 € Numéro unique d'identification : 483 289 757 Lieu d'immatriculation : RCS VILLEFRANCHE-TARARE Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : Actif : 173.525 € Passif : 25.990 € Actif net apporté : 147.535 € Rapport d'échange des droits sociaux : la société absorbante détenant la totalité des parts sociales composant le capital social de la société absorbée, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital et aucun rapport d'échange n'a été déterminé. Montant prévu de la prime de fusion : l'opération ne donnant pas lieu à création de parts sociales de la société absorbante, aucune prime de fusion ne sera constituée. Date du projet commun de fusion : 30 septembre 2019 Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante: ASTER et ARCHITRAVE: le 16 octobre 2019 RCS VILLEFRANCHE-TARARE.